



## **Garantie Egalité Territoires**

*Une garantie bancaire dédiée aux entreprises et  
entrepreneurs domiciliés en territoires fragiles  
Jusqu'à 84 mois / 100 000 € / 2,5% du montant garanti*

### **Quoi ?**

- Une garantie pouvant aller jusqu'à 100 000 € selon la phase de vie et 84 mois (7 ans)
- Une couverture du prêt jusqu'à 80% en création et 60% en développement
- Pas de caution personnelle
- Un coût unique de 2,5% du montant garanti

### **Pour qui ?**

- Une garantie destinée aux entrepreneurs domiciliés dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) ou qui y installent une entreprise, mais également en Zone Rurale de Revitalisation (ZRR)
- Une garantie également destinée aux structures de l'ESS et aux entrepreneurs engagés, au sens de France Active, en phase de développement

### **Comment ?**

Nous étudions votre projet pour sécuriser les risques financiers, faciliter l'accès au prêt bancaire et vous permettre de créer un partenariat durable avec votre banque. Nous vous apportons une réponse rapide et sur mesure. Nos solutions de financement sont cumulables et sont mobilisables uniquement en complément d'un prêt bancaire professionnel.

**Contactez-nous !**

**Un numéro, un rendez-vous au 02 31 06 16 36**

**Nous écrire : [contact@franceactive-normandie.org](mailto:contact@franceactive-normandie.org)**